



Actualité

La «liste»: ce que nous en savons, ce que nous en pensons!

Ce que nous en savons : rien de plus que le commun des salariés, si ce n'est qu'elle est issue de la bêtise des uns et d'un esprit maléfique des autres.

Ce que nous en pensons : qu'elle soit vraie ou fautive, qu'elle soit effectivement issue du syndicat SUD ou pas, cette liste est scandaleuse et nous rapproche chaque jour un peu plus des heures les plus sombres de l'histoire. Elle ne sert en rien les intérêts de notre société et de ses salariés et ne grandit ni celui qui l'a faite, ni celui par lequel cette liste a été diffusée.

Des femmes et des hommes ont été cités sans scrupules ni pudeur et nous nous posons aujourd'hui la question de savoir quels intérêts sont servis avec cette boue médiatique.

Le délégué syndical SUD, accusé d'avoir fomenté cette liste, a déposé plainte pour usurpation d'adresse mail; nous lui laisserons donc le bénéfice du doute jusqu'au sortir de la vérité pour en tirer toutes les conclusions.

En revanche, il est clair que cette liste a été instrumentalisée par de sombres personnages se régaland de la première carcasse passant à leurs portées: **ceci nous amène très loin du combat syndical et de la défense des intérêts des salariés.....!**



Prime d'intéressement:

Une bonne nouvelle, grâce à la signature de la CGT, l'ensemble des salariés a touché une prime d'intéressement. Celle-ci a été versée en mai. Ca, c'est fait !!!!!

Inaptitude:

Vous trouverez dans les panneaux syndicaux CGT, la lettre que nous avons envoyé à Monsieur Frizot, Directeur Général de TaM, lui demandant d'arrêter les manœuvres envers les inaptés et la tenue d'une table ronde sur ce sujet. Nous avons également interpellé l'Inspection du Travail ainsi que la Médecine du Travail sur ce sujet. **Nous invitons, tous les salariés en inaptitude totale ou partielle, à prendre contact avec un Délégué CGT.** Nous pourront ainsi faire le point au cas par cas avec l'agent.



Auxiliaires:

Comme à leur habitude, FO s'occupant beaucoup plus de la CGT que de faire leur boulot, viennent de sortir un tract ordurier, mensonger et irresponsable sur les auxiliaires et la soi disant «signature de la CGT apposée exclusivement sur un accord afin de dégrader les conditions de travail de ces agents». A la CGT, nous ne nous contentons pas d'aboyer ni de critiquer en permanence, nous proposons, nous agissons mais il est sûr que nous, nous prenons le risque d'agir: qu'ils en fassent autant et qu'ils nous foutent la paix.

La cadence des week-ends travaillés pour les auxiliaires, tel que nous la connaissons aujourd'hui, existe depuis plus de 15 ans. Vous trouverez à l'article 38 de l'accord du 11 juin 1997, la définition des tableaux de roulement des conducteurs non classés. Il y avait déjà 2 samedis en position VT pour 1 en position RP ou RH, **PREVUS**, car l'offre de service de l'époque

permettait d'accorder 2 samedis en position VT pour 1 en position RP ou RH suivi d'1 samedi en VT pour 1 en RP ou RH .

Pire, tous les CR étaient concernés, Auxiliaires et Classés. En effet, conformément à l'article 26 de l'accord du 11 juin 1997, les roulements de repos le samedi et le dimanche étaient répartis suivant le calcul suivant:

Total Conducteurs Classés divisé par le Total des services samedi ou dimanche.

Donc, le "*fameux article 4*" qui va être mis en place en septembre, a 15 ans d'existence.

Pour mieux comprendre, un tout petit peu d'histoire.

Avec l'arrivée du tramway en 2000, nos élus, avec le soutien inconditionnel des CR habilités (ils avaient tous rendus leurs habilitations aux délégués CGT), ont fait instaurer le principe d'un week-end sur 2 de repos **au CR Tramway**, en même temps que la pause de 20 minutes que tout le monde connaît aujourd'hui.

En 2007, avec l'arrivée de la ligne 2, ce sont TOUS les CR classés qui sont concernés par ce cycle de roulement de travail et de repos le week-end. Les "CR Bus" avec une ancienneté de 7/8 ans doivent s'en souvenir. Seuls restaient les CR auxiliaires. A l'époque, ils étaient 70 environs. Une offre de service "raisonnable" permet de garder le rythme de 2 samedis en position VT pour 1 en position RP ou RH suivi d'1 samedi en VT pour 1 en RP ou RH.

En 2012, arrivent sur le réseau les lignes 3 et 4. L'offre de service les week-end explose. Elle passe de 40% de service par rapport à la semaine à prêt de 75%. Rapidement, les auxiliaires passent d'environ 70 à 200.



Dans notre tract en date du 09 mai 2014 (visible sur notre site "cgttam.fr"), vous retrouverez toutes les propositions et avancées sur les conditions de travail des auxiliaires. Même si ces avancées ne sont pas à 100% idéales, celles-ci, et on ne peut pas le nier, sont une réelle amélioration pour les agents concernés.

Que ce soit en 1997, 2000, 2007, 2012, ou aujourd'hui, la CGT TaM n'a jamais cessé de travailler sur les conditions de travail.

La CGT TaM n'a jamais cessé de proposer des améliorations des conditions de travail.

Juste une dernière petite chose, depuis les dernières élections une commission chargée de s'occuper des conditions de travail des conducteurs à été créée. Celle-ci est composée à 80% par des membres FO et la présidence de cette commission est aussi assurée par un membre FO. Cette commission a bientôt 6 mois d'existence et pourtant, il n'y a pas eu la moindre réunion de celle-ci, pas le moindre compte rendu ni rapport et surtout, pas la moindre proposition.

C'est vrai que pour faire tout ceci, il faudrait bosser.

Comme quoi, lorsque l'on est aux manettes, c'est plus difficile d'agir que de critiquer.....!

En tout cas, vous savez maintenant à qui vous plaindre des conditions de travail sur le réseau.

Alors, entre ceux qui font des « listes », ceux qui manipulent les foules, ceux qui changent 4 fois de syndicat, trois fois de convictions politiques, ceux qui trahiraient même leurs ombres et qui remettent à la tête de leur syndicat la personne qu'ils ont évincés trois jours plus tôt, il est clair que le patron doit se frotter les mains en voyant ce qu'est devenu le syndicalisme... !

En tout cas, à la CGT, nous continuons à faire notre travail au milieu de cette boue : **Défendre les salariés.**

